

CRÉDIT D'IMPÔT POUR PERSONNES HANDICAPÉES (CIPH)

Le saviez-vous ?

- Nous avons aidé plus de 150 adultes et familles avec un enfant ou des enfants vivant avec la PCU à demander et à recevoir le crédit d'impôt pour personnes handicapées.
- **Aucune personne ayant suivi nos conseils n'a été refusée!** La plupart des demandes approuvées concernaient des personnes qui suivent, sous supervision médicale, un régime alimentaire exigeant en temps, qui vise à prévenir les déficiences physiques ou intellectuelles.
- Au milieu de 2022, le Parlement a modifié la partie sur le CIPH de la Loi de l'impôt sur le revenu afin de reconnaître **que les personnes qui consomment des formules médicales et/ou des aliments médicaux sont admissibles dans le cadre de la « thérapie de maintien de la vie ».**
- L'admissibilité au CIPH ouvre la porte à plusieurs autres avantages et crédits qui varient pour les enfants ou les adultes. Le DTC peut devenir **rétroactif jusqu'à dix ans. Vous pourriez bénéficier de nombreuses remises fiscales!**
- Les cliniques et autres groupes de patients demandent notre aide pour les demandes de CIPH pour des personnes souffrant d'autres conditions, et nous aidons à les faire approuver!



**Avez-vous demandé le CIPH?
Qu'attendez-vous?
Nous pouvons aider!**

English on other side.

www.CanPKU.org

Parce que la connaissance mène à une meilleure santé

CANADIAN PKU AND ALLIED DISORDERS INC. PCU ET MALADIES APPARENTÉES CANADA INC.

